Dossier spécial

Cité Scolaire Carnot

peep

PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Choisir son orientation en classe de 3ème :

L'agenda d'Affelnet, le brevet, les choix de filières, les spécialités et les critères d'affectation dans un établissement en 2nde générale et technologique

Cité Scolaire Carnot

peep
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Classes de 3ème

L'agenda des 3èmes en 2020/2021
Les choix d'orientation possibles après la 3ème

Au cours de son année de troisième, l'élève va passer son brevet des collèges. Il devra aussi choisir s'il veut poursuivre sa scolarité en voie générale & technologique ou en voie professionnelle et choisir son lycée d'affectation. L'affectation dans un lycée se fera au travers de l'application Affelnet.

Zoom sur les options d'orientation possibles et sur l'agenda d'orientation après la classe de 3ème.

Les orientations possibles après la classe de 3ème

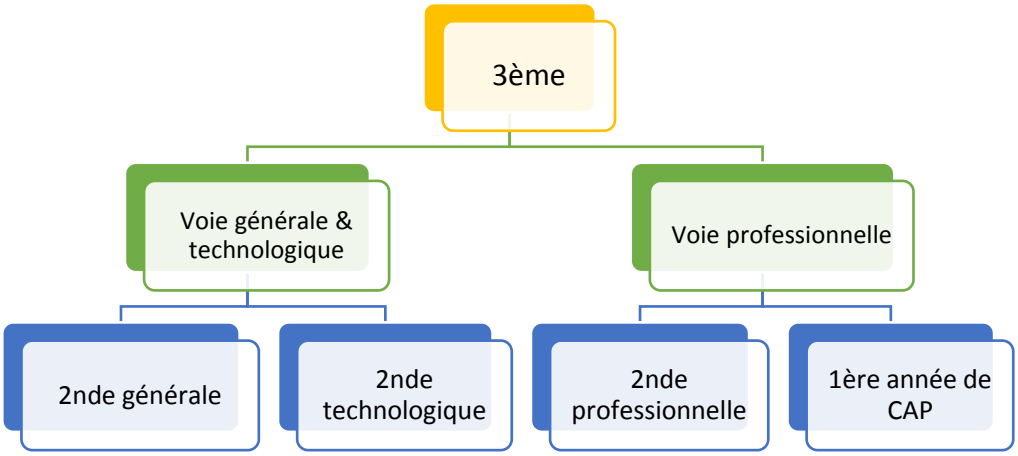

L'agenda de l'orientation en classe de 3ème

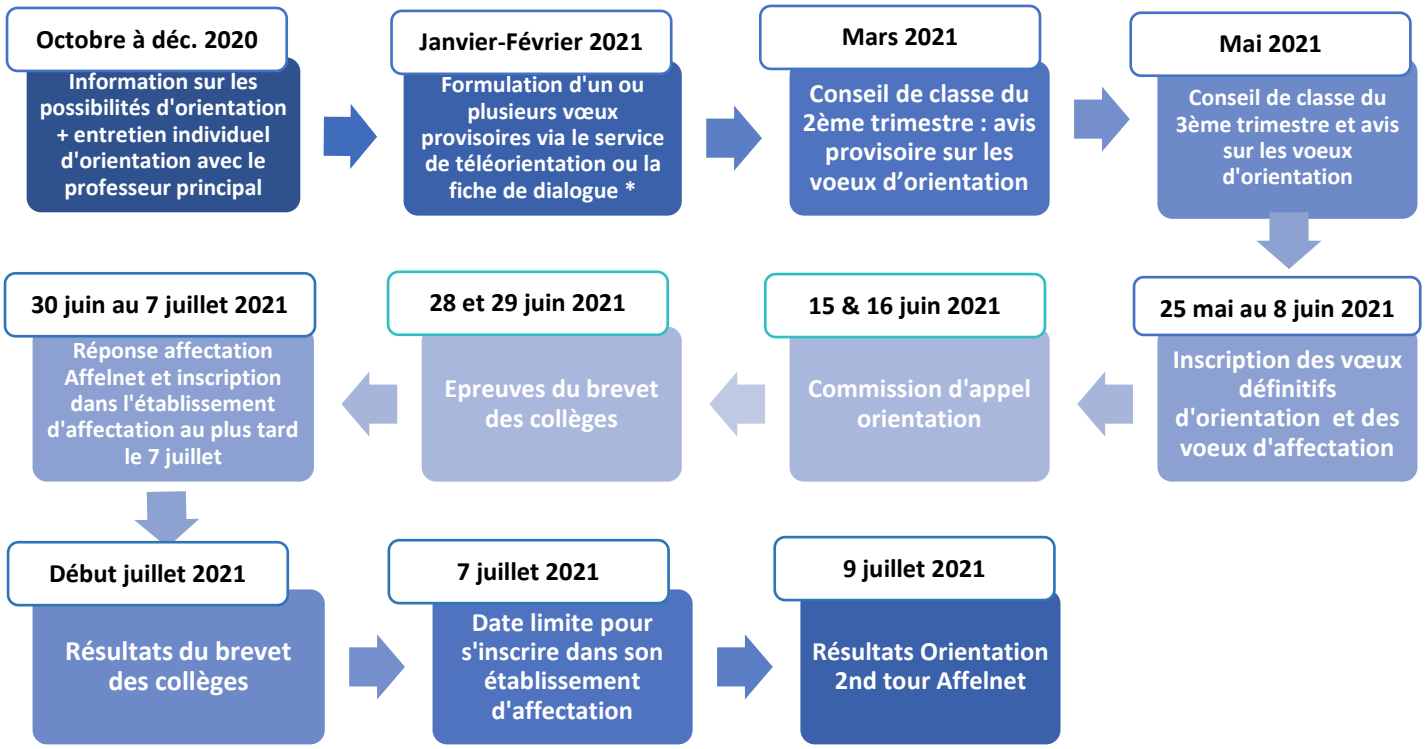

*La fiche de dialogue est dématérialisée via le portail Scolarité services.

Zoom sur le brevet des collèges

Le barème du brevet 2021

400 points contrôle continu	+	400 points épreuves du brevet des collèges
Evaluations du socle commun de connaissances, de compétences et de culture que l'élève doit avoir acquis en fin de 3ème. 8 matières sont évaluées tout au long de l'année. Pour chaque matière, un nombre de points est attribué dans le cadre du contrôle continu en fonction de son niveau : Maitrise insuffisante de la matière 10 points Maîtrise fragile de la matière 25 points Maîtrise satisfaisante de la matière 40 points Très bonne maîtrise de la matière 50 points **Soit au maximum 50 points x 8 matières = 400 points**		Français 100 points Mathématiques 100 points Histoire – géo /EMC 50 points Sciences (SVT, Phys-chimie, techno) 50 points Epreuves orales indiv. ou collectives 100 points Enseignements facultatifs (ex : latin) + 20 points

Les dates du brevet des collèges 2021*

Date	Epreuve	Horaires
Lundi 28 juin 2021	• **Français 1ère partie** : grammaire et compétences linguistiques, compréhension et compétences d'interprétation, dictée. • **Français 2ème partie** : rédaction • **Mathématiques**	9h – 10h30 10h45 – 12h15 14h30 -16h30
Mardi 29 juin 2021	• **Histoire – géographie et EMC** • **Sciences** **	9h – 11h 13h30 -14h30

**L'établissement organisera également un brevet blanc la dernière semaine avant les vacances de Pâques, soit du 12 au 16 avril 2021.*

***L'épreuve de sciences porte sur la physique chimie, la technologie, les sciences du vivant (SVT). Deux matières sur trois sont tirées au sort.*

A noter que même si le stage de 3ème a lieu en fin d'année, il ne fera pas l'objet d'une soutenance comptant pour le brevet.

Les mentions du brevet

L'élève obtient son brevet s'il a **400 points sur 800**.
Les candidats peuvent recevoir **une mention complémentaire :**

- **"Assez bien"** à partir de 480 points soit pour une moyenne de 12/20
- **"Bien"** à partir de 560 points soit pour une moyenne de 14/20
- **"Très bien"** à partir de 640 points soit pour une moyenne de 16/20

Formuler ses vœux d'affectation en 3ème

Pour la seconde générale ou technologique	Pour la seconde professionnelle ou la première année de CAP
Vous devez formuler entre 8 et 10 vœux. **Un vœu = un lycée.** Certaines formations (sections internationales ou binationales, classes à double cursus, etc.) font l'objet d'un recrutement particulier.	**Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux, dont 4 obligatoires.** Les candidatures peuvent porter sur l'ensemble des lycées parisiens, ainsi que sur certains établissements des académies de Créteil et de Versailles.

Il est important de hiérarchiser ses vœux car chaque élève n'aura qu'une seule proposition d'affectation.

Bon à savoir pour les élèves qui s'orientent vers une seconde générale ou technologique.

A partir de la classe de Première, les élèves suivent des enseignements communs et 3 enseignements de spécialité de leur choix (4h/sem par spécialité) parmi les spécialités suivantes :

▪ Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques ▪ Humanités, littérature et philosophie ▪ Langues, littératures et cultures étrangères ▪ Mathématiques ▪ Physique chimie ▪ Sciences de la vie et de la terre ▪ Sciences économiques et sociales	• Numérique et sciences informatiques • Sciences de l'ingénieur • Littérature, langues et cultures de l'Antiquité • Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou dans ou histoire des arts) • Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Les spécialités en bleu sont proposées à Carnot en 2020/2021, celles en noir ne sont pas proposées à Carnot mais sont proposées dans d'autres établissements.

Pour voir les spécialités par établissement à Paris, c'est par ici !

En fin de Première, les élèves choisissent ensuite 2 spécialités parmi les 3 déjà suivies et qui constitueront leurs spécialités pour la classe de terminale. Ces 2 spécialités ont **des coefficients très importants pour le baccalauréat** (coef 16 pour chaque spécialité) et pourront **ensuite avoir un impact dans leur orientation Postbac dans ParcourSup**.

Assurez-vous que les établissements priorisés dans vos vœux en fin de 3ème proposent bien les spécialités qui intéressent votre enfant. Si le lycée dans lequel l'élève est scolarisé en 2nde ne propose par la spécialité voulue, un changement d'établissement est toujours possible entre la seconde et la première.

Pour en savoir plus, consultez notre dossier spécial « Peep Carnot spécial 2nde ».

Les enseignements communs en classe de 2nde générale et technologique

Français	4h/sem.
Histoire/géographie	3h/sem.
Enseignement moral et civique	18h/an
Langue vivante 1 et Langue vivante B	5h30/sem.
Education physique et sportive	2h/sem.
Mathématiques	4h/sem.
Physique-chimie	3h/sem.
Sciences de la vie et de la terre	1h30/sem.
Education physique et sportive	2h/sem.
Sciences numériques et technologie	1h30/sem.
TOTAL	**26h30/sem.**

Les enseignements optionnels en classe de seconde

1 enseignement général au choix parmi	
Langues et cultures de l'antiquité : latin	3h/sem.
Langues et cultures de l'antiquité : grec	3h/sem.
Langues vivante C (Espagnol et Russe à Carnot) *	3h/sem.
Arts au choix parmi arts plastique, cinéma audio-visuel, danse, musique, théâtre, histoire des arts	3h/sem.
Education physique et sportive (Rugby à Carnot)	3h/sem.
Arts du cirque	6h/sem.
Ecologie-Agronomie- Territoires et développement durable	3h/sem.

Les enseignements généraux optionnels proposés à Carnot figurent en orange dans le tableau ci-dessus.

1 enseignement technologique au choix parmi	
Management et gestion	1h30/sem.
Santé et social	1h30/sem.
Biotechnologies	1h30/sem.
Sciences et laboratoire	1h30/sem.
Sciences de l'ingénieur	1h30/sem.
Création et innovations technologiques	1h30/sem.
Création et culture- design	6h/sem.
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3h/sem.
Pratiques sociales et culturelles	3h/sem.
Pratiques professionnelles	3h/sem.
Atelier artistique	72h/an

**A noter : si un lycée ne propose pas la LVB et/ou la LVC que l'élève souhaite étudier, le dispositif des EIE (Enseignements Inter Etablissements) permet de suivre des cours de langue étrangère dans un autre lycée du secteur. L'inscription se fait en début d'année scolaire. Si l'élève prend une Langue C en option en première, il n'est pas obligé de la garder en terminale.*

Comment est prise la décision d'orientation en fin de 3ème ?

En mai 2021, vous devrez formuler des vœux définitifs d'orientation (passage en 2de générale et technologique, en 2de professionnelle ou en 1re année de CAP), ainsi que des vœux d'affectation sur :

- le choix des spécialités professionnelles (ou des familles de métiers pour un bac professionnel) si vous choisissez une 2de professionnelle ou une 1re année de CAP ;
- le choix des établissements d'accueil souhaités.

Ces vœux définitifs seront étudiés lors du conseil de classe du 3ème trimestre. Lorsque la proposition du conseil de classe va dans le même sens que vos vœux, elle devient alors une décision d'orientation.

En cas de désaccord, le principal du collège reçoit la famille. Si vous n'arrivez pas à un accord avec le principal du collège, vous pouvez demander le maintien de votre enfant dans la même classe pour une année supplémentaire ou saisir une commission d'appel. Vous disposez alors d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la notification de la décision d'orientation du chef d'établissement pour formuler votre appel.

Comment se prend la décision d'affectation dans un établissement public pour la seconde générale et technologique ?

La décision d'affectation dans un établissement public est informatisée, au travers du logiciel AFFELNET (affectation des élèves par le net).

BAREME D'AFFECTATION AFFELNET 2020/2021 (pour affectation en 2nde dans un établissement)

Pour tous les élèves					Pour certains élèves, bonification de points		
Résultats scolaires	Bilan de fin de cycle	**4 800 points**	**9 600 points**	**19 200 points maximum**	**Elève non boursier scolarisé en REP/REP+**	**+480 points**	**19 680 points maximum**
	Bilans périodiques	**4 800 points**					
Bonus secteur de référence adresse d'habitation	(collège de secteur, lycée de secteur)	**9 600 points**	**9 600 points**		**Elève boursier en 2020/2021**	**+4 800 points**	**24 000 points maximum**

Pour les élèves actuellement scolarisés au collège Carnot, les Lycées d'affectation de secteur de référence pour la seconde générale et technologique sont les suivants :

- Lycée Carnot
- Lycée Chaptal
- Lycée Condorcet
- Lycée E. Quinet
- Lycée H. de Balzac
- Lycée PG de Gennes
- Lycée J. Decour
- Lycée J. Ferry
- Lycée Lamartine
- Lycée Rabelais
- Lycée Racine

Vous recevrez fin juin 2021 une notification d'affectation qui vous permettra de vous inscrire dans votre futur établissement. **L'inscription dans l'établissement d'affectation devra impérativement être faite avant le 7 juillet 2021 pour ne pas perdre la place qui vous aura été attribuée**.

Comment se prend la décision d'affectation dans un établissement public pour la seconde professionnelle ou la première année de CAP ?

La décision d'affectation dans un établissement public est informatisée, au travers du logiciel AFFELNET (affectation des élèves par le net).

BAREME D'AFFECTATION AFFELNET 2020/2021 (pour affectation en 2nde professionnelle ou CAP)

Pour tous les élèves

Résultats scolaires	Bilan de fin de cycle	**4 800 points**	**9 600 points**	**19 200 points maximum**
	Bilans périodiques	**4 800 points**		
Bonus Paris	Si domicile à Paris	**9 600 points**	**9 600 points**	

Autres bonus

Formations hors Passpro	**Bonus de spécialité (établissement d'origine)**	**+2 500 points**	**24 200 points maximum**
	Bonus de motivation (établissement d'accueil)	**+2 500 points**	
Formations Passpro	**Bonus de spécialité (établissement d'origine)**	**+2 500 points**	**24 200 points maximum**
	Bonus de Passpro (établissement d'accueil)	**+2 500 points**	

Passpro est une procédure destinée aux élèves intéressés par certaines formations professionnelles post-3ème. Pour consulter la liste des formations Passpro, **c'est par ici** !

Pour en savoir plus, consultez les ressources ONISEP

- Affectation en Lycée Questions-réponses
- Le calendrier de l'orientation après la 3ème
- L'orientation en 3ème et l'affectation en lycée
- Carte des lycées d'affectation possibles par district à Paris
- Plaquette "Affectation après la classe de 3e - Mode d'emploi" 2020-2021
- Elèves de 3ème : vous accompagner dans vos choix d'orientation
- Carte des spécialités par établissement à Paris

Pas encore adhérent de la Peep Carnot ? Soutenez notre action en devenant membre !